

SERVICES TECHNIQUES

FB/HB/KV

DECISION N° 23-08576

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du conseil Municipal n°2022-01/02-01 en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le 4^{ème} alinéa dudit article de ladite délibération surnommée,

VU l'article 142 de la loi ASAP n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, disposant que les marchés publics de travaux peuvent être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000€ hors taxes,

CONSIDERANT la consultation menée auprès de la société SJE dont l'offre a été jugée économiquement avantageuse,

DECIDE

Article 1

De signer le marché M202321 ayant pour objet « Travaux d'installation d'une aire de jeux au Mail de l'Ourcq » avec la société SJE, sise Le Poste Blanc – Route de Thoiry – 78770 AUTEUIL, représentée par Madame PENA Elodie en qualité de Directrice Adjointe.

Le marché prend effet à compter de sa date de notification. L'ordre de service marqueront le début de l'exécution.

Le montant des travaux s'élève à 47 612.72 € HT soit 57 135.26€ TTC.

Article 2

Les dépenses relatives à ce marché sont inscrites au budget Communal de l'exercice concerné.

Article 3

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 4

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le 16 novembre 2023

The seal is circular with the text 'MAIRIE de VILLEPARISIS' around the top edge. Inside the circle, there is a central emblem featuring a figure holding a staff and a book, with a sun above. Below the emblem, the letters 'R.F.' are visible, and at the bottom, 'S. & M.' is written. The seal is partially overlaid by the signature and text.
Le Maire,
Frédéric BOUCHE
